

Justificatif généré le 31/03/2022

Support de parution :



Date de parution :

31/03/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=284490>

N° d'annonce :

19301513620680-2022J00227_2022-03-15

ZILLAL VIANDES

Société par actions simplifiée

25 Parc des Courtilières, Chez Mme Meftali, 93500 Pantin

R.C.S. : BOBIGNY 884 875 451

Activité : commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés

Tribunal de commerce de Bobigny

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 15 mars 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 janvier 2021, désignant liquidateur SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)